

Séance publique du 7 avril 2003

Délibération n° 2003-1118

commission principale : développement économique

objet : **Lyon Infocité - Convention - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 mars 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le plan de mandat de la Communauté urbaine approuvé en décembre 2001 a fait du développement économique une priorité majeure qui passe notamment par le renforcement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, la stratégie est bien établie dans le cadre, d'une part, du schéma de développement économique (SDE) et, d'autre part, du programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI).

Avec plus de 30 000 emplois et 2 000 entreprises, la région lyonnaise représente un pôle de compétences important et présente un tissu d'activités variées. On estime à 60 000, le nombre d'emplois liés au numérique dans la région Rhône-Alpes. Par leur impact sur l'ensemble des secteurs d'activités, les technologies de l'information et de la communication participent au développement économique de l'agglomération lyonnaise :

- la production de services à valeur ajoutée,
- l'amélioration de la performance des entreprises (optimisation des processus internes et de la chaîne clients-fournisseurs),
- la reconfiguration du tissu économique (accès à de nouveaux canaux de distribution, à de nouveaux marchés, offre de nouveaux services),
- l'ouverture au marché international.

L'association Lyon Infocité

Par délibération en date du 26 avril 2002, la Communauté urbaine a apporté son soutien à l'association Lyon Infocité qui rassemble les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'aide communautaire, pour l'année 2002, a permis de mobiliser les acteurs du secteur et d'engager des initiatives collectives à différents niveaux.

Le bilan des actions 2002

L'association s'est renforcée en 2002 et le nombre d'adhérents est passé de 100 en 2001 à 120 en 2002. Elle fédère des entreprises de services en ligne, des sociétés de conseil, des prestataires TIC, des web agencies, des entreprises télécoms et des entreprises de jeux vidéo regroupées au sein de Lyon game.

Lyon Infocité s'est fortement impliquée dans les initiatives menées conjointement avec les pouvoirs publics comme le schéma de développement économique (SDE) et le programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI) ; sur les aspects économiques de ces démarches : la mise en œuvre de l'espace numérique entreprises (diffusion des technologies de l'information) et l'action collective autour des jeux vidéo, l'association est aujourd'hui bien positionnée dans le milieu économique lyonnais.

Dans le domaine des services mutualisés, Lyon Infocité a renforcé ses actions autour des thèmes importants qui intéressent la filière des technologies de l'information et de la communication, sur le plan :

- financier : la manifestation Capital link a largement élargi son spectre d'intervention puisqu'elle touche tous les secteurs de l'innovation. La manifestation de l'année 2002 a permis d'accompagner treize dossiers individuellement,

- immobilier : Lyon Infocité a permis dans les locaux Carnot d'héberger, en 2002, sept entreprises de TIC,
- emploi : la relation de l'offre et de la demande, dans le secteur des TIC, a été facilitée par la mise en œuvre d'un site web de recrutement dédié,
- communication : Lyon Infocité a développé un site web communautaire qui permet aux entreprises du secteur de faire du travail collaboratif. Par ailleurs, l'association a continué à diffuser sa lettre bimensuelle.

Dans le domaine de la mise en réseau des acteurs des TIC, Lyon Infocité a continué en 2002 :

- les rencontres trimestrielles Lyon Network,
- les clubs thématiques spécialisés : club de l'externalisation et club ASP.

Dans le domaine des jeux vidéo, le bilan des actions du club Lyon Game est très positif. L'objectif fixé par les industriels et la Communauté urbaine s'est renforcé, à savoir : accompagnement et structuration des acteurs du jeu vidéo et renforcement de Lyon sur le plan international.

La Game Connection à Lyon est devenue le rendez-vous incontournable des développeurs et des éditeurs de jeux vidéo, l'édition 2002 a réuni 50 développeurs européens et 40 éditeurs mondiaux qui ont généré plus de 750 rendez-vous et facilité le financement des projets.

La Game Academy est inscrite dans le plan de mandat comme un projet prioritaire, l'année 2002 a permis de réaliser une étude dont les résultats sont partagés par l'ensemble des industriels du secteur. Les compétences mobilisables ont été identifiées sur cinq métiers (graphiste, programmeur, game designer, animateur, chef de projet). Les actions concrètes vont voir le jour en 2003.

Le développement sur le plan international : Lyon Game a accompagné des sociétés en 2002 sur les principaux salons et événements mondiaux : E3 à Los Angeles et la Game Developer Conference à San José. Ces rendez-vous internationaux ont également permis de promouvoir la métropole lyonnaise comme pôle européen des loisirs interactifs.

Le programme d'actions 2003

Les actions sur les technologies de l'information :

1° - Les services mutualisés aux entreprises

L'objectif principal est d'apporter des services mutualisés performants aux sociétés pour accompagner leur développement (développement du site web communautaire et du site emploi, diffusion de la lettre Lyon Infocité, annuaire des prestataires TIC).

2° - La mise en réseau des acteurs :

L'objectif principal est de favoriser les échanges entre les entreprises (rendez-vous Lyon Network, les clubs professionnels).

Les actions dans le domaine des loisirs interactifs :

- organisation de la manifestation La Game Connection en décembre 2003 à Lyon,
- accompagnement de la Communauté urbaine dans l'immobilier dédié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) à Vaise,
- le lancement de la Game Academy (université des loisirs numériques),
- animation du secteur (clubs, lettres d'information).

Le financement des actions 2003

La Communauté urbaine soutient Lyon Infocité dans le renforcement des actions auprès des entreprises de technologie de l'information et la mise en œuvre des initiatives dans le domaine des loisirs interactifs (avec Lyon Game).

La Communauté urbaine souhaite apporter une subvention de 122 000 € pour l'année 2003 sur un budget prévisionnel de 290 000 €. Les autres recettes proviennent des entreprises (35 000 €), du Conseil régional (78 000 €) et du Conseil général (15 000 €) ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date de décembre 2001 et celle en date du 26 avril 2002 ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 122 000 € à l'association Lyon Infocité pour l'année 2003.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec ladite association.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur le budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2003 - crédits inscrits au compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,